

CGV – Conditions générales de vente



Image Conseil Formations se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales à tout moment. Les conditions générales applicables au jour de la commande sont consultables sur le site :

<https://www.imageconseilformations.fr/>

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent à toute commande passée auprès de la plateforme :

<https://www.imageconseilformations.fr/> (ci-après nommé « PRESTATAIRE ») par ses clients (ci-après nommé « Client(s) »), tant en France qu'à l'étranger.

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV, le Client se portant fort de leur respect par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à sa commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part du PRESTATAIRE, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

2. Accès au service

Le Client devra s'assurer préalablement, et durant toute l'utilisation du service, de la compatibilité permanente de son **environnement technique** avec la

plateforme employée par le PRESTATAIRE. Le PRESTATAIRE se tient à la disposition du Client pour faire les tests techniques nécessaires.

Il ne pourra pas se prévaloir, postérieurement au test préalable, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès au(x) module(s).

Le Client doit ainsi disposer d'une adresse email valide et d'un ordinateur avec les spécifications minimales suivantes :

- Système d'exploitation : iOS 9+ ou macOS 10.11+ ou Windows 7+ ou Android 6+
- Navigateur : Edge 16+ ou Chrome 57+ ou Safari 10+ ou Firefox 52+

Accès au(x) module(s)

La personne physique inscrite par le Client à la formation (ci-après le « participant ») accède au module via un accès distant sur la plateforme :

Une fois inscrit, le participant reçoit une invitation sur son adresse e-mail à son NOM ainsi qu'un code d'accès à participer à la formation, afin d'accéder à la plateforme de formation ainsi qu'aux services associés (vidéos, quiz, projet fil rouge, ...).

3. Modalités d'utilisation du service

Droit d'usage personnel

Les identifiants de connexion du participant sont personnels et confidentiels et ne peuvent en aucun cas être cédés et/ou partagés avec une autre personne salariée ou non du Client ou revendus. Il est formellement interdit au Client de faire une quelconque copie des contenus mis à sa disposition, sauf à titre

exclusif de sauvegarde. Le Client respectera et s'engage à faire respecter les droits d'auteur reconnus par le Code de la Propriété Intellectuelle.

En cas de perte de ses identifiants par le participant, le Client s'engage à informer le PRESTATAIRE sans délai. A défaut, le Client répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des identifiants.

En cas de cession ou de partage constaté des identifiants, le PRESTATAIRE se réserve le droit de suspendre l'accès à la plate-forme, sans indemnité ni préavis.

Durée et garantie du service

Les accès à la formation commandée sont valables pour la durée spécifiée lors de la commande, et sont disponibles vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24) et sept (7) jours sur sept (7). Il n'y a pas de limitation concernant la durée de chaque connexion, sauf panne éventuelle ou spécificités techniques du réseau internet.

Le Client s'engage à informer le PRESTATAIRE dans un délai de vingt-quatre (24) heures de tout dysfonctionnement technique.

Dysfonctionnement technique

Le PRESTATAIRE s'engage à remédier à tout dysfonctionnement technique dans un délai de quarante-huit (48) heures ouvrées. Passé ce délai, Le PRESTATAIRE prolongera la durée d'accès au module pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité.

Néanmoins, le PRESTATAIRE ne saurait être tenue pour responsable des difficultés de connexion en cas de rupture de l'accès internet ou de rupture de la connexion notamment due à un cas de force majeure, à des coupures de

courant, à des interruptions liées aux prestataires, hébergeurs et fournisseurs d'accès.

Non-conformité et anomalies

Par « non-conformité » on entend le défaut de concordance entre le ou les module(s) livré(s) et le bon de commande signé par le Client.

Par « anomalie » on entend tout incident, blocage, dégradation des performances, panne, non-respect des fonctionnalités définies dans la documentation mise à la disposition du Client et des utilisateurs sur le site internet empêchant l'utilisation normale de tout ou partie du ou des module(s). Le PRESTATAIRE ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu et sans erreur du ou des module(s).

Toute réclamation portant sur une non-conformité ou une anomalie du ou des module(s) livré(s) par rapport à la documentation précitée doit être formulée par écrit dans les huit (8) jours suivant la livraison des clés d'accès au(x) module(s). Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies ou non-conformités constatées. Seul le PRESTATAIRE peut intervenir sur le(s) module(s). Le Client s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

Toutefois, la garantie n'est pas applicable si l'anomalie trouve son origine dans les cas suivants, sans que cette liste soit exhaustive : les prérequis techniques ont été modifiés sans l'accord préalable du PRESTATAIRE ; les anomalies constatées relèvent de programmes non fournis par le PRESTATAIRE ; les anomalies sont liées à de mauvaises manipulations ou à des manipulations non-conformes à la documentation disponible sur le site internet.

4. Facturation – Règlement

Prix

Le prix figure sur la boutique en ligne et la convention de formation signé par le Client. Il est exprimé en euros NET et est exonérée de TVA conformément à l'Art. 261.4.4 a du CGI.

Le prix n'inclut pas les frais d'accès au service (acquisition de matériel technique, connexion internet).

Sauf mention contraire indiquée sur le bon de commande, dans le cas de l'organisation d'un atelier présentiel, les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéo projecteur, métaplan, Matériel de simulation marketing, ...) sont facturés en sus.

Le montant de la formation sera facturé et dû dans son intégralité, indépendamment du fait que le participant se soit ou non connecté.

Paiement

Les factures sont émises par le PRESTATAIRE à l'issue des prestations. Les paiements doivent intervenir par chèque ou virement bancaire à réception de facture ou selon les conditions indiquées sur la convention de formation par virement bancaire.

En cas de subrogation, le client doit faire parvenir au PRESTATAIRE le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation. **A défaut, le PRESTATAIRE facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (OPCO/OPCA).** Toute question concernant la facturation devra être **envoyée à l'adresse : jeannickboisdron@gmail.com**

Dans le cas d'une inscription sur la boutique en ligne, le paiement de la prestation se fait prioritairement par carte bancaire à la fin de la procédure et donne lieu à l'envoi d'une confirmation d'inscription par courriel. Les paiements par chèque ou virement bancaire doivent parvenir au PRESTATAIRE dans un délai de dix jours ouvrés suivant l'inscription en ligne ou six jours ouvrés avant le début de la prestation et donnent lieu à l'envoi d'une confirmation d'inscription par courriel. A défaut de réception du paiement dans les délais, l'inscription pourra être annulée.

En cas de défaut de paiement une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros (non soumise à la TVA) sera due au PRESTATAIRE pour frais de recouvrement à l'occasion de tout retard de paiement et ce, sans préjudice des dommages et intérêts et autres frais que le PRESTATAIRE se réserve le droit de réclamer, y compris par la voie judiciaire.

Les pénalités de retard seront exigibles de plein droit, sans mise en demeure préalable, l'envoi d'une lettre recommandée n'étant pas requis pour permettre à Le PRESTATAIRE de bénéficier du droit de les percevoir.

De plus, en cas de non-paiement par le Client des sommes dues à échéance après mise en demeure de payer restée sans effet au-delà d'un délai de quinze (15) jours, le PRESTATAIRE se réserve le droit de suspendre l'accès du Client au service, en ce compris l'accès aux modules, pour les participations en cours ou à venir, à effet immédiat après l'en avoir avisé par tous moyens. Les Parties

conviennent que la suspension des Services entraînera l'exigibilité immédiate de toutes les sommes facturées par Le PRESTATAIRE au Client. Seul le règlement intégral des sommes dues par le Client au PRESTATAIRE permettra au Client de retrouver l'usage de ses accès et de bénéficier à nouveau des services.

Règlement par un OPCO ou un OPCA

En cas de paiement effectué par un OPCO ou un OPCA, il appartient au client de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO ou l'OPCA dont il dépend. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO ou l'OPCA, la différence sera directement facturée au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ou l'OPCA ne parvient pas au PRESTATAIRE avant le démarrage de la formation, la totalité des frais de formation est facturée au client au premier jour de la formation. En cas de non-règlement par l'OPCO ou l'OPCA du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client.

5. Reports et annulations

Le Client peut reporter ou annuler une licence jusqu'à sept (7) jours avant la date de démarrage de la session, sur demande auprès de Le PRESTATAIRE. Au-delà de cette date, la licence est réputée comme définitivement consommée.

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant pour des raisons pédagogiques, Le PRESTATAIRE se réserve le droit d'annuler cette formation au plus tard sept (7) jours avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés sont alors entièrement remboursés ou, à la convenance du Client, un avoir est émis.

Le PRESTATAIRE se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le contenu de son programme ou les animateurs, tout en respectant la qualité pédagogique initiale, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

6. Limite de garantie

Le PRESTATAIRE s'efforce d'assurer au mieux l'accès permanent à ses sites internet ainsi que l'exactitude et la mise à jour des informations disponibles sur ses sites mais n'est tenue que d'une obligation de moyens envers le Client. La responsabilité du PRESTATAIRE ne saurait être recherchée en cas de non-respect par le Client de ses obligations contractuelles.

Le Client ou le participant, professionnels du droit ou non, sont seuls responsables tant du choix des formations achetées, que de l'usage et des interprétations qu'ils en font, des résultats qu'ils obtiennent, des conseils et actes qu'ils en déduisent et/ou émettent. En aucun cas le contenu des sites objets des présentes n'a vocation à remplacer ou se substituer à la consultation d'un conseil.

En tout état de cause, si la responsabilité du PRESTATAIRE était retenue, le montant de sa garantie est limité selon les termes de l'article « Responsabilité, indemnités, force majeure » des CGV.

7. Responsabilité, indemnités, force majeure

Le Client professionnel et particulier s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice du PRESTATAIRE. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une

assurance responsabilité civile désignant également comme assuré le PRESTATAIRE pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le participant et contenant une clause de renonciation à recours de telle sorte que le PRESTATAIRE ne puisse être recherchée ou inquiétée.

La responsabilité du PRESTATAIRE envers le Client est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client et est en tout état de cause limitée au montant payé par le Client au titre de la prestation fournie.

En aucun cas la responsabilité du PRESTATAIRE ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects tels que perte de données, perte de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation.

Dans tous les cas, la responsabilité du PRESTATAIRE est exclue en cas de force majeure.

8. Propriété intellectuelle, confidentialité

Le Client ne peut utiliser les propositions, travaux, études et concepts, méthodes et outils du PRESTATAIRE que pour les fins stipulées à la commande.

Le PRESTATAIRE co-détient avec les formateurs dispensant les formations les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense. La totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...) utilisés dans le cadre de la commande ne peuvent être utilisés dans un autre contexte que celui de la formation délivrée par le PRESTATAIRE, et qui fait l'objet de la commande.

Le Client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants

aux formations du PRESTATAIRE ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite du PRESTATAIRE.

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution de la commande.

09. Communication

Le Client accepte d'être cité par le PRESTATAIRE comme Client de l'offre de services dans le cadre de son activité commerciale, aux frais du PRESTATAIRE.

La responsabilité de la Société envers le Client est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client et est en tout état de cause limitée au montant payé par le Client au titre de la prestation fournie.

À cet effet et sous réserve du respect des dispositions de l'article 11 ci-après, LE PRESTATAIRE peut mentionner le nom du Client, ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, dans les listes de ses références dans le but d'une communication externe comme interne.

10. Informatique et liberté / protection des données personnelles

Les données personnelles des participants sont utilisées dans le cadre de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation, et au sein de son parcours global d'apprenant par les services LE PRESTATAIRE en charge du traitement. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation.

Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. Conformément

au Règlement européen sur la protection des données personnelles UE 2016/679 (RGPD), le participant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant au PRESTATAIRE par e-mail à l'adresse jeannickboisdron@gmail.com ou par voie postale à l'adresse : à 48 rue de la Litaudière – 85600 TREIZE SEPTIERS.

En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque participant que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par le PRESTATAIRE aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

11. Droit applicable et attribution de compétence

Le présent accord est régi par le droit français. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant le Tribunal de La Roche-sur-Yon.

Image Conseil Formations

Tél. : 02 51 41 53 42

jeannickboisdron@gmail.com

SIRET : 443 404 530 00019

Numéro de TVA : FR44 3404530

12. Procédure de réclamation et de médiation de l'organisme de formation Le PRESTATAIRE

Le PRESTATAIRE et ses formateurs ont pour objectif de vous fournir au quotidien des actions de formation de qualité.

Si, malgré nos efforts, il s'avérait qu'une de nos formations ne vous ait pas satisfait, nous vous proposons de nous envoyer vos réclamations par écrit (par email à jeannickboisdron@gmail.com ou par courrier à 48 rue de la Litaudière – 85600 TREIZE SEPTIERS.

Jeannick BOISDRON, sera votre relais qualité et vous contactera dans les 72 heures ouvrées pour faire un point avec vous, écouter vos remarques et vous proposer une solution pour compenser les défauts de qualité.

